

d'Italie. Il va de soi, d'ailleurs, qu'en écrivant sur le drapeau de l'insurrection le mot de leur programme, la suppression des dettes, ils verront accourir en foule les recrues fournies par une jeunesse totalement dépravée.

66 av. J.-C.

En décembre 688, ainsi le disent les récits du temps, les chefs du complot crurent saisir l'occasion d'éclater.

65.

Le premier complot échoue.

Les deux consuls élus pour 689, *Cornélius Sylla*, et *Publius Autronius Pætus* venaient d'être convaincus en justice du crime de corruption électorale; et aux termes

de la loi, ils avaient encouru la déchéance de leur expectative. Ils entrent tous deux dans la conspiration. Les conjurés décidèrent que ces hommes, de gré ou de force, monteraient sur les sièges consulaires : ce qui, pour les démocrates, revenait à s'emparer du pouvoir suprême. Ils

65.

devaient donc, le 1^{er} janvier 689, jour où les nouveaux consuls inaugureraient leur magistrature, assaillir en armes la Curie, massacrer les consuls sortants et tous les autres personnages marqués pour l'hécatombe, et proclamer Sylla et Pætus, après annulation par le peuple de la sentence qui les condamnait. Crassus alors prendrait la dictature : César serait fait maître de la cavalerie, avec mission, sans doute, de mettre sur pied une force militaire imposante, pendant que Pompée était au loin, guerroyant dans le Caucase. Capitaines et soldats, tous étaient achetés, tous avaient le mot d'ordre. Catilina, posté au jour fixé en un lieu voisin de la Curie, n'attendait plus que le signal que César, sur un mouvement de Crassus, allait soudain lui transmettre. Il attendit en vain : Crassus ne parut pas à la séance où tout se devait décider, et cette fois l'insurrection projetée avorta. On arrêta un nouveau plan de meurtre, et sur une plus vaste échelle, pour le 5 février : il ne put s'exécuter davantage : Catilina, dit-on, aurait donné le signal avant que les bandits commandés pour le massacre ne fussent tous arrivés. Le complot transpirait. Le gouvernement n'osait point attaquer les conjurés face à face : il se contenta de donner des gardes aux consuls; et à

l'armée révolutionnaire, il opposa des bandes payées par l'État. On voulut éloigner Pison. La motion fut portée de l'envoyer en qualité de questeur *avec pouvoirs prétoriaux* dans l'Espagne citérieure; et Crassus donna les mains à sa nomination, espérant gagner par lui à l'insurrection une province importante et un utile secours. Il se fit d'autres propositions plus énergiques encore : mais elles tombèrent devant l'opposition des tribuns.

Tel est le récit traditionnel venu jusqu'à nous. Il reproduit, cela est clair, la version qui circulait parmi les hommes du gouvernement. Est-il vrai, et mérite-t-il créance jusque dans les moindres détails? C'est ce que, dans l'absence de moyen de contrôle, nous ne pouvons absolument décider. Sur la question capitale de la participation de César et de Crassus au complot, le témoignage accusateur de leurs adversaires politiques n'est point, sans doute, une preuve suffisante. On ne peut nier pourtant que dans leurs actes ostensibles, à ce même moment, on ne rencontre une frappante et exacte concordance avec les menées secrètes que les aristocrates leur imputent. Est-ce que déjà, Crassus n'agissait pas en révolutionnaire, quand, censeur dans cette année, il tentait d'inscrire les Transpadans sur les listes civiques (p. 349)? Que penser de lui quand on le voyait dans son même office, s'appêter à porter et Chypre et l'Égypte sur les registres du domaine du peuple romain? Et César, vers le même temps (689 ou 690), n'était-ce point à son

65. 64 av. J. C.

¹ Plutarch. *Crass.* 13; Cic. *de leg. agr.* 2, 17, 44. A cette même année 689 se place le discours de Cicéron *de rege Alexandrino*, qu'on a à tort, selon nous, rattaché à l'an 698. Cicéron y combat, les fragments qui nous restent le font voir, l'opinion de Crassus, lequel soutenait que par le testament du roi Alexandre l'Égypte était devenue *propriété* du peuple romain. En 689, la question pouvait se discuter, et dut être discutée : en 698, elle n'avait plus d'intérêt : la loi *Julia* de 695 avait tout tranché. D'ailleurs il s'agissait, en 698, non de savoir à qui appartenait l'Égypte, mais de rétablir le roi qu'une révolte avait chassé : toute cette affaire nous est bien connue, et Crassus n'y joue aucun rôle. Ajoutons qu'après la conférence de Lucques, Cicéron n'était plus en situation de lutter sérieusement contre aucun des triumvirs.

65.

56.

65.

56.

59. 56.

instigation que plusieurs tribuns allèrent demander au peuple de l'envoyer en Égypte pour y remettre sur le trône le roi Ptolémée, chassé par les Alexandrins? Ces manœuvres ont un air de parenté non méconnaissable avec les accusations du parti noble. Je n'affirme rien comme chose certaine : mais je tiens pour vraisemblable que Crassus et César s'étaient concertés; qu'ils voulaient, pendant l'absence de Pompée, s'emparer de la dictature militaire; qu'à cette dictature démocratique l'Égypte devait servir de piédestal; que l'insurrection avortée de 689 devait procurer la réalisation de ces projets; et qu'enfin Catilina et Pison n'étaient point autre chose que des instruments dans la main de Crassus et de César¹.

65 av. J.-C.

Le complot s'arrêta pour un temps. Les élections pour 690 se firent, sans que Crassus ni César renouvelassent leur tentative de main-mise sur le consulat : disons-le pourtant, leur abstention tint sans doute, en partie, à la candidature de Lucius César, parent du chef des démocrates, homme faible et se mouvant au gré de ce dernier. Sur ces entrefaites, les bulletins venus d'Orient précipitaient les choses. Déjà Pompée avait tout réorganisé en Asie-Mineure et en Arménie. Les stratèges de la démocratie avaient eu beau démontrer qu'on ne pourrait considérer la guerre du Pont comme finie, que quand Mithridate serait captif; qu'il fallait dès lors lui donner la chasse autour de la mer Noire, et se bien garder, surtout, d'aller au loin, s'engager en Syrie (p. 277) : Pompée, sourd à tous les commérages, avait quitté l'Arménie dès le printemps de 690, et était descendu vers les terres syriennes. Choissant l'Égypte pour son quartier général, la démocratie n'avait plus de temps à perdre : rien de plus facile à Pompée que d'arriver sur le Nil avant César. La conspiration de 688, debout tout entière, au

64.
La conspiration recommence.

64.

66.

¹ [L'auteur de l'*Hist. de César* cherche à disculper son héros (I, p. 304). Sa tâche est difficile. Elle le deviendra davantage encore après l'explosion de la conspiration.]

lendemain des mesures plus que mollement prises pour la réprimer, se remit à l'œuvre, aux élections consulaires pour l'an 691. Les rôles étaient sans doute les mêmes, et le plan n'avait en rien été changé. Comme la première fois, les meneurs se tinrent en arrière. Les candidats étaient Catilina lui-même, et *Gaius Antonius*¹, le plus jeune fils d'Antonius l'orateur, et le frère de l'officier revenu si mal famé de Crète. Sur Catilina on savait pouvoir compter. Quant à Antonius, syllanien d'abord comme Catilina, comme lui traduit plus tard en justice par les démocrates, et expulsé du Sénat (pp. 236, 244), au demeurant homme sans énergie, sans importance, n'ayant rien des qualités du commandement, perdu de dettes et insolvable, il se fit volontiers l'humble serviteur du parti, moyennant qu'il obtint le consulat et tous les avantages inhérents à cette magistrature. Par ces deux hommes, les chefs de la conjuration croyaient se rendre maîtres du pouvoir, arrêter comme otages les enfants de Pompée demeurés dans la capitale : ils armeraient ensuite contre le proconsul en Italie et dans les provinces. Le propréteur Pison, à la première nouvelle du coup frappé à Rome, devait lever en Espagne citérieure l'étendard de l'insurrection. Si l'on ne pouvait communiquer par mer avec lui, Pompée fermant la Méditerranée, on comptait sur le concours des Transpadans, ces vieux clients de la démocratie, alors en fermentation violente, et qui naturellement auraient le droit de cité romaine pour récompense : on comptait aussi sur d'autres tribus gauloises². Le complot étendait ses fils jusqu'en Mauritanie. Un des conjurés, gros négociant, *Publius Sittius* de Nucérie, que ses affaires embarrassées forçaient à rester loin de l'Italie, avait ramassé dans ce pays et en Espagne une troupe

63 av. J.-C.

¹ [Surnommé *Hybrida : homo semiferus*, dit Pline (*Hist. nat.* 8, 53).]

² Les *Ambrans* (*Ambrani*, Suet. *Cæs* 9) ne sont point les *Ambrons* de Ligurie (Plutarch. *Mar.* 19) : peut-être y a-t-il là une leçon corrompue, et s'agit-il des Arvernes.

armée d'enfants perdus; et devenu chef de partisans, il parcourait l'Afrique occidentale, où son commerce lui avait fait des relations.

Election
des consuls.

Mais ce fut dans les élections consulaires que le parti déploya toutes ses forces. Crassus et César, prodiguant l'argent, argent à eux ou d'emprunt, et mettant en mouvement, tous leurs amis, s'efforcèrent d'enlever la nomination de Catilina et d'Antonius : les compagnons de Catilina, attelés à sa candidature, firent de leur côté l'impossible pour porter au gouvernail celui qui leur promettait toutes choses, les charges publiques et les sacerdoces, les palais et les villas des aristocrates, l'abolition des dettes, principalement, et qui ayant promis, tiendrait sa parole, ils n'en doutaient pas. L'aristocratie était en grande détresse, ne pouvant mettre la main sur des candidats à elle. Se porter, c'était jouer sa tête. En d'autres temps, le péril eût attiré les citoyens. Aujourd'hui l'ambition se taisait devant la crainte. Les nobles eurent recours aux expédients des faibles : ils s'ingénièrent à combattre la brigade au moyen d'une loi nouvelle contre la vénalité des votes. Leur loi échoua par l'intercession d'un tribun. De guerre lasse, ils réunirent leurs voix sur un citoyen qui, sans leur agréer, n'était pas du moins homme à faire le mal. Ce candidat n'était autre que Marcus Tullius Cicéron, bien connu pour nager entre deux eaux^{1 2}; en coquetterie tantôt avec les démocrates et

Cicéron élu au
lieu de Catilina.

64 av. J.-C.

¹ Nul ne le montra mieux et plus naïvement que son propre frère Quintus (de *petitione consul.* 1, 5, 13, 51, 53, de l'an 690). En veut-on une preuve de plus? Qu'on lise sans parti pris le second discours contre la loi agraire de Rullus : on y verra, non sans y prendre intérêt, comment le « premier consul qu'aient eu les démocrates » [*consul popularis*] sait mener son cher public par le nez de façon vraiment réjouissante, et lui enseigne la « vraie démocratie! » [V. le début de ce discours, 1-5 et *passim*.]

² [M. Mommsen est sévère pour Cicéron dès qu'il le rencontre sur la scène politique. Cette sévérité choquera souvent les admirateurs du prince de l'éloquence latine, du philosophe honnête et du grand moraliste qui a écrit le traité des *Devoirs*. Pourtant, en politique, on ne peut nier que Cicéron n'ait eu ni ligne de conduite ni constance : la vanité, la faiblesse l'ont égaré bien des fois. Ballotté de

tantôt avec Pompée; faisant aussi les doux yeux et de loin à l'aristocratie; mettant son talent d'avocat au service de tout accusé important, sans distinction de parti ou de personne (n'avait-il pas eu un jour Catilina pour client [p. 322]?) : au fond n'appartenant à aucun parti, ou ce qui revient au même, fidèle au parti des intérêts matériels, lequel avait la haute main dans les prétoires, et accordait faveur à l'artisan de plaidoyer disert, à l'homme spirituel et de bonne compagnie! Dans Rome et hors de Rome, ses nombreuses relations lui donnaient des chances en face du candidat malheureux des démocrates : les Pompéiens, et la noblesse, celle-ci d'assez mauvaise humeur, votaient pour lui. Il fut élu à une grande majorité. Les deux candidats démocratiques obtinrent un nombre presque égal de voix : Antonius, grâce à sa famille, mieux posée, l'emporta de quelques unités seulement sur son concurrent. L'événement tournait contre Catilina, et délivrait Rome de la menace d'un second Cinna. Quelque temps avant, Pison, à l'instigation, du moins on le disait, de Pompée, son ennemi politique et son ennemi personnel, avait été massacré en Espagne, par son escorte d'indigènes¹. Avec l'autre consul Antonius tout seul, impossible de rien entreprendre. Avant même leur entrée commune en charge, Cicéron sut rompre le faible lien qui rattachait son collègue au complot; et renonçant en sa faveur à son droit de tirage au sort des provinces consulaires, il le laissa, obéré qu'il était, prendre pour lui le riche et productif gouvernement de la Macédoine. Ainsi pour la seconde fois, le coup échouait, dès les actes préparatoires.

Pendant ce temps les affaires marchaient en Orient,

Pompée à César, du camp du peuple à celui de l'aristocratie, il a des puérités d'ambition qui irritent; il se prosterne devant telle idole qu'il a insultée la veille. Il n'importe : Cicéron était patriote sincère et est mort pour la liberté. Sa fin absout et grandit sa vie.]

¹ Voici son inscription tumulaire, jadis retrouvée à Rome : *Cn. Calpurnius Piso quæstor pro pr. ex S. c. provinciam Hispaniam citeriorem obtinuit.* [C. I. Lat. de Mommsen, n° 598, p. 174]

Nouveaux
projets
des conjurés.

et l'orage s'y amassait, menaçant pour la démocratie. La réorganisation de la Syrie se faisait rapidement : déjà partaient d'Égypte de nombreux avis sollicitant l'intervention de Pompée, et l'incorporation à l'empire romain : tous les jours on craignait d'apprendre que le proconsul n'allât de sa personne prendre possession de la vallée du Nil. C'est pour cette raison que César, sans doute, avait tenté de s'y faire envoyer directement par le peuple, avec mission de prêter aide au roi égyptien contre ses sujets révoltés (p. 330) : il échoua, lui aussi contre la répugnance de tous, grands et petits, à rien faire contre l'intérêt de Pompée. Celui-ci allait arriver bientôt, et avec lui la catastrophe probable : si souvent qu'eût été brisée la corde, il fallait encore tendre l'arc. La ville était en sourde fermentation : les meneurs tenaient de fréquentes conférences, attestant quelque nouvelle trame. Tout-à-coup, le 10 décembre 690, jour de l'entrée en charge des tribuns du peuple, ils se démasquèrent. L'un des tribuns, *Publius Servilius Rullus*, proposa une loi agraire qui devait placer les chefs du parti dans la situation si grande que les lois Gabinia et Manilia avaient faite à Pompée. L'objet apparent de la rogation était celui-ci : fonder en Italie des colonies, dont le territoire ne serait point acquis par voie d'expropriation, tous les droits privés demeurant garantis, au contraire, et les occupations illégitimes récentes elles-mêmes (p. 233) recevant le titre de la pleine propriété. Seul, le domaine affermé de Campanie serait découpé en parcelles et colonisé : pour le surplus des assignations, la République achèterait les terres nécessaires en la forme du droit commun. Mais pour ces achats il fallait de l'argent. On battrait donc monnaie, en vendant successivement ce qui restait encore de terres domaniales en Italie, et d'abord toutes celles du domaine extra-italique, c'est-à-dire, les anciennes possessions de la *mense royale* en Macédoine, dans la Chersonèse de Thrace, la Bithynie, le Pont, la Cyrénaïque,

64 av. J.-C.

Motion agraire
de
Servilius Rullus.

et les territoires des villes complètement incorporées de par le droit de la guerre, en Espagne, en Afrique, en Sicile, en Grèce, en Cilicie. On vendrait aussi tout ce que l'État avait acquis, biens meubles ou immeubles, depuis l'an 666, et qui restait encore disponible : la motion, ici, avait principalement en vue Chypre et l'Égypte. Toutes les cités sujettes, à l'exception de celles du droit latin et des autres villes libres, seraient, aux mêmes fins, chargées de lourdes taxes et de dimes. Enfin, et toujours pour subvenir aux achats, il leur serait affecté le produit des taxes frappées sur les nouvelles provinces, à dater de 692, et celui de tout le butin non encore régulièrement employé : par cet article, Rullus mettait la main sur toutes les sources de l'impôt ouvertes en Orient par les victoires de Pompée, et sur tous les deniers publics restés dans ses mains ou dans les mains des héritiers de Sylla. Pour l'exécution, il serait nommé des *décemvirs* avec juridiction et *imperium* spécial, lesquels demeureraient cinq ans en charge, et auraient sous leurs ordres deux cents officiers pris dans l'ordre équestre : ne pourraient être nommés *décemvirs* que les candidats qui se présenteraient en personne ; enfin, de même qu'aux élections sacerdotales (p. 64), sur les trente-cinq tribus, il n'y en aurait plus que dix-sept d'appelées au vote, après désignation par le sort. Sans beaucoup de clairvoyance, on comprend que le futur collège *décemviral* était la copie du grand commandement Pompéien, avec une couleur moins exclusivement militaire, et à la fois plus démocratique. Il lui fallait la puissance de juridiction, ayant à décider entre autres la question de l'Égypte : il lui fallait la puissance militaire, ayant à armer contre Pompée. Par l'exclusion de la candidature des absents, on excluait celle de Pompée : par l'amointrissement du nombre des tribus votantes, par le tirage au sort adroitement manœuvré, on mettait l'élection dans la main de la démocratie.

Telle était la tentative de Rullus. Elle manqua complè-

88 av. J.-C.

62.

tement son effet. La multitude trouvait plus commode de recevoir à l'ombre, sous les portiques de Rome, l'annonce mesurée dans les magasins publics, que de s'en aller labourer la terre à la sueur de son front : elle fit à la rogation un accueil des plus froids. Elle sentit aussitôt que jamais Pompée n'accepterait un plébiscite qui le léserait à tous égards ; et qu'il y avait péril, peut-être, à se donner à un parti à bout de voies, qui jouait son va-tout sur de telles offres. Dans ces conjonctures, le gouvernement fit tomber la motion sans trop de peine : Cicéron, le nouveau consul, saisit l'occasion et fit valoir son talent à enfoncer les portes ouvertes¹ : les autres tribuns n'eurent pas même à intervenir : l'auteur du projet le retira (1 janv. 694). Dans cette troisième campagne, la démocratie n'avait rien gagné qu'une leçon apprise à ses dépens : amour ou crainte, les masses tenaient toujours pour Pompée, et toute motion devait succomber sûrement, par cela seul qu'elle lui était reconnue hostile.

63 av. J.-C.

Armements
anarchiques en
Etrurie.

Fatigué de ses candidatures stériles et de tant de complots avortés, Catilina résolut de brusquer les choses, et d'aller droit au but. Il prit au cours de l'été toutes ses mesures pour commencer la guerre civile. *Fæsulæ* (*Fiesole*), forte place située au milieu de l'Etrurie, toute remplie d'hommes ruinés et de conspirateurs, et quinze ans avant, déjà, le foyer de la révolte de Lépidus, *Fæsulæ* sera de nouveau le quartier général insurrectionnel. On y envoie de grosses sommes d'argent, grâce surtout à l'assistance des nobles dames de Rome affiliées en nombre au complot : on y rassemble et des soldats et des armes : un ancien officier de Sylla, *Gaius Manlius*, brave et sourd

¹ [Nous avons, en tout ou en partie, trois des quatre discours prononcés par Cicéron, le premier devant le Sénat, les trois autres devant le peuple. Le second surtout est un chef d'œuvre d'art. Peut-être M. Mommsen va-t-il un peu loin. La porte à enfoncer n'était point toute ouverte : on le voit bien aux ménagements de l'orateur pour les Gracques (*de leg. agr.* 2, 5) dès qu'il n'a plus affaire au Sénat, mais au peuple.]

à tout scrupule de conscience autant que le fut jamais soldat de fortune, y prend le commandement à titre provisoire. Sur d'autres points de la péninsule il est fait de semblables et non moins grands préparatifs. Les Transpadans surexcités semblent n'attendre pour éclater qu'un signal. Dans le Bruttium, sur la côte orientale de l'Italie, à Capoue, partout où sont agglomérés les troupeaux d'esclaves, il semble qu'une seconde rébellion va tout-à-coup se déchaîner, pareille à celle de Spartacus. Dans Rome même, il se trame manifestement quelque chose : à voir l'arrogance provoquante des débiteurs quand, assignés en justice, ils comparaissent devant le prêteur urbain, on se rappelle en frémissant les scènes qui jadis ont précédé le meurtre d'*Asellio* (V, p. 237). Une panique sans nom règne parmi les financiers : on juge nécessaire d'interdire de plus fort l'exportation de l'or et de l'argent et de faire bonne garde dans les principaux ports. Les conjurés s'étaient promis, venant les élections prochaines pour l'an 692, où Catilina se présentait encore, de tuer sans plus de façon le consul directeur du vote et tout compétiteur incommode, et d'enlever enfin à tout prix la nomination de Catilina, dût-on faire entrer dans Rome, s'il le fallait, les bandes ramassées à *Fæsulæ* et ailleurs, et briser violemment les résistances.

62 av. J.-C.

Cicéron avait des agents secrets, hommes et femmes, qui le tenaient heure par heure au courant de tous les mouvements des conjurés. Au jour marqué pour l'élection (20 octobre), il les dénonça en plein Sénat, en présence du même principal artisan de la conspiration. Catilina ne s'abaissa point à nier : il répondit fièrement, que « si » le vote du peuple tombait sur lui, au grand parti sans » tête dans la République il saurait bientôt donner un » chef qui renverserait la petite et débile faction avec » ses chefs infirmes !¹ » Cependant comme il n'y avait

Nouvel échec
de la candidature
de Catilina.

¹ [*Duo corpora sunt reipublicæ, unum debile, infirmo capite, alterum firmum sine capite : huic cum ita de me meritum sit caput me*

point preuve de flagrant délit, le Sénat, sous le coup de ses inquiétudes, ne put que sanctionner à l'avance, et en la forme usuelle¹, les mesures extraordinaires dictées aux magistrats par les circonstances (21 octobre). La bataille électorale allait s'engager, véritable bataille bien plutôt qu'une élection : Cicéron, de son côté, s'était fait une force armée d'une troupe de jeunes hommes appartenant à l'ordre marchand, et quand vint le 28 octobre, jour auquel le vote avait été renvoyé, cette même troupe garnissait le champ de Mars et l'occupait en force. Les conjurés eurent beau faire : ils ne purent ni massacrer le consul ni tourner les voix en leur faveur.

L'insurrection éclate en Étrurie.

Mais déjà la guerre civile avait éclaté. Le 27 octobre Gaius Manlius avait levé ses aigles (il en montrait une du temps de Marius et de la guerre des Cimbres), appelant à lui l'armée insurrectionnelle, et convoquant les bandits de la montagne et les hommes des champs. Dans ses proclamations, fidèle aux traditions du parti populaire, il réclamait l'abolition de la dette écrasante, et l'adoucissement de la procédure. Quand la créance dépassait la fortune du débiteur, la loi n'entraînait-elle pas, comme par le passé, la perte de la liberté ? Il semblait que la vile multitude, à Rome, se donnant pour l'héritière légitime des anciens plébéiens, et se rangeant tumultueusement en bataille sous les aigles glorieuses des guerres cimbriques, voulût souiller à la fois et le présent et le passé de la République. Rien ne sortit pourtant de cette levée de boucliers ; et sur les autres points, la conjuration n'ayant pas les chefs déterminés dont elle avait besoin, les choses en restèrent aux armements accumulés en vain, et à des préparatifs de réunions secrètes. C'était là pour la République, une

vivo non deerit. Pro Muren. 25. M. Mommsen suit ici le récit fait par Cicéron lui-même. Salluste prête à Catilina une attitude plus humble d'abord (*Catil. 31.*)

¹ [*Darent operum consules ne quid detrimenti respublica caperet. Sallust. Catil. 29.*]

chance inespérée. En face d'une guerre civile depuis longtemps imminente et ouvertement annoncée, soit indécision des gouvernants, soit lourdeur de la machine rouillée du pouvoir, on n'avait pris aucune disposition militaire. On se décide enfin : on appelle les milices aux armes : des officiers supérieurs sont envoyés dans tous les pays italiens, qui devront, chacun devant soi, écraser l'insurrection naissante : les gladiateurs esclaves sont chassés de Rome, et de fortes gardes volantes sont commandées pour veiller aux incendies que l'on redoute. Catilina se trouvait difficilement engagé. Il était dans ses projets qu'au jour des élections l'explosion se fit dans Rome et en Étrurie à la fois : avortant dans la ville, et éclatant dans la province, le mouvement le mettait personnellement en danger, en même temps qu'il compromettait le succès de toute l'entreprise. Rester à Rome ne lui était plus possible, après la levée d'armes de ses complices à Fiésole ; et pourtant il ne lui fallait pas seulement décider à une prompt action les conjurés de la capitale, il lui fallait encore les mettre en branle avant son propre départ. Il les savait trop bien par cœur pour s'en remettre à eux. Les principaux d'entre les conjurés étaient *Publius Lentulus Sura*, consul en 683, plus tard expulsé du Sénat, voulant y rentrer, et pour cela redevenu préteur ; les deux anciens préteurs *Publius Autronius* et *Lucius Cassius* : tous trois, hommes sans capacité. Chez Lentulus on ne trouvait qu'un aristocrate à grandes phrases et à grandes prétentions, lent à comprendre, indécis à agir. Autronius ne se distinguait que par la puissance de ses poumons et de sa voix tonnante. Quant à Lucius Cassius, nul ne savait comment un personnage aussi simple et épais s'en allait se fourvoyer parmi les conspirateurs. Catilina avait d'autres complices plus vigoureux, un jeune sénateur, *Gaius Cethegus*, les deux chevaliers *Lucius Statilius* et *Publius Gabinius Capito* : mais il n'osait les mettre à la tête de ses bandes, tant, jusque dans leurs

Mesures répressives.

Les conjurés à Rome.

71 av. J.-C.

rangs, la hiérarchie traditionnelle avait encore d'influence : les anarchistes eux-mêmes n'eussent pas cru pouvoir vaincre, n'étant point commandés par un consulaire, ou tout au moins par un prétorien. Quelque pressant appel qu'il reçût de l'armée de l'insurrection, quelque danger qu'il y eût pour lui à rester plus longtemps à Rome, alors que la révolte avait fait explosion, il se résolut pourtant à ne pas partir encore. Habitué à en imposer à force d'audace à ses lâches adversaires, il continua à se faire voir en plein Forum et dans le Sénat : opposant la menace à la menace, « qu'on se garde de » me pousser à bout, s'écrie-t-il; une fois mis à la maison, » il faudra éteindre le feu sous les ruines! » De fait, nul n'osait, citoyen ou magistrat, porter la main sur le dangereux conspirateur : peu lui faisait d'être accusé de violences et de voies de fait [*de vi*] par quelque jeune noble : avant le procès vidé, la catastrophe ne serait-elle pas depuis longtemps décidée? Mais il était dit que ses projets avorteraient toujours : les agents du pouvoir s'étaient glissés en foule parmi ses complices, et tous les détails du complot étaient successivement révélés. Un jour, les conjurés se montrent devant l'importante forteresse de Præneste (4^{er} novembre), espérant l'enlever par un coup de main : ils s'y heurtent contre une garnison renforcée et sur ses gardes. Les autres tentatives n'aboutissent qu'à de pareils succès. Malgré sa témérité et son audace, Catilina vit bien que son départ ne pouvait plus être différé : mais avant, dans une dernière réunion nocturne (6-7 novembre), les conjurés, sur ses instances, décidèrent de mettre à mort Cicéron, ce consul qui dirigeait toute la contre-mine; pour n'être point trahis, l'exécution devait avoir lieu sans délai. Dès le matin (7 novembre), les assassins choisis venaient frapper à sa porte : ils trouvent la garde renforcée, et on les éconduit : les espions du Sénat les avaient encore devancés. Au jour suivant, Cicéron convoque les sénateurs. Catilina osa se

présenter : il balbutia quelques mots de défense, en réponse aux objurgations indignées du consul ¹, qui dévoile tous les préparatifs révolutionnaires des journées précédentes : on ne veut pas l'entendre, et le vide se fait sur les bancs autour de sa place. Là dessus, il quitte la séance, et se rend, comme il l'a annoncé, en Étrurie, ce qu'il eût fait plus tôt sans tous les incidents survenus dans Rome. Là, il se proclame consul, et se place en observation, tout prêt à fondre sur la ville avec les insurgés, à la première nouvelle de l'explosion attendue. Le Sénat avait décrété de haute trahison, et Catilina et Manlius, les deux chefs, et tous ceux qui dans un délai déterminé n'auraient point déposé les armes : il avait appelé de nouvelles milices. Mais l'armée dirigée contre Catilina était sous les ordres du consul Gaius Antonius, compromis notoirement dans la conspiration : ce triste personnage marcherait-il contre les insurgés? Irait-il au contraire les joindre avec ses troupes? Tout roulait sur un hasard. Il semble qu'on avait voulu l'ériger en un second Lépidus. Quoi qu'il en soit, dans Rome, on ne fit rien ou on ne fit que peu de chose contre les meneurs laissés derrière par Catilina. Tout le monde les montrait au doigt : on savait que le complot n'était rien moins qu'abandonné, que même, avant le départ du chef, celui-ci avait réglé les détails de l'exécution. Un tribun devait donner le signal, en convoquant les comices : puis, dans la nuit suivante, Céthégus se chargeait de tuer Cicéron : Gabinus et Statilius allumaient l'incendie en douze endroits à la fois; et pendant ce temps, Catilina arrivant avec son monde, les communications se rétablissaient au plus vite entre eux tous. S'il avait été pourvu par Céthégus aux préparatifs urgents, si Lentulus, devenu le chef de l'armée des

Catilina
en Étrurie.

¹ [Il s'agit ici du fameux *Quousque tandem* et de la première Catilinaire. — Dans la seconde, prononcée le lendemain au Forum, devant le peuple, Cicéron raconte ce qui s'est passé, et revient sur une foule de détails curieux.]